



Rapport de l'Atelier 3 de co-construction du SRL TTA

Schéma Régional du Littoral de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Maroc

Hôtel Mövenpick, Tanger, Maroc
8 – 9 mars 2023



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



2.1
Mediterranean
Coastal Zones Climate
Resilience Water Security
and Habitat Protection



SCCF
Enhancing regional
climate change adaptation
in the Mediterranean Marine
and Coastal Areas



Global Water
Partnership
Mediterranean



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الأشغال المائية والتنمية للتدبير - قطاع التنمية المستدامة
MINISTRE DE LA TRAVAIL, DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DÉPARTEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte du SRL, élaboration, organisation et planification de l'atelier

Sous les auspices du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable du Royaume du Maroc et de la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le CAR/PAP et le Plan Bleu/CAR (PNUE/PAM) ont organisé l'atelier de co-construction du Schéma Régional du Littoral de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, organisé dans le cadre du Sous-Projet 2.1 et du Projet FSCC du MedProgramme du Fonds pour l'Environnement Mondial, mis en œuvre par le Plan d'Action Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE/PAM).

Le SRL est un document réglementaire institué par la Loi sur le littoral N° 81-12 (2015) qui est venue combler le vide juridique en matière de protection, de conservation et de mise en valeur du littoral, en ligne avec les orientations de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Cette Loi exige l'élaboration de Schémas Régionaux du Littoral (SRL) qui correspondent aux plans côtiers de la GIZC et prennent en considération les écosystèmes côtiers, les populations côtières et le changement climatique. D'une durée de vie maximale de 20 ans, le SRL est le fruit d'un processus participatif de planification de l'utilisation durable des ressources côtières. Celui de la Région TTA est le deuxième Schéma au Maroc dont la préparation a commencé en juin 2021 sous la responsabilité du Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP). La méthode de concertation Climagine du Plan Bleu/CAR accompagne l'élaboration du SRL. Climagine vise à impliquer et consulter les diverses parties prenantes impliquées dans les efforts de la GIZC et d'adaptation côtière, notamment au niveau des plans de gestion du littoral. En parallèle, la région TTA bénéficie des activités sectorielles sur le nexus eau-énergie-alimentation-écosystèmes qui contribueront à l'élaboration du SRL TTA, sous la direction du Global Water Partnership - GWP-Med.

Ce troisième atelier présente les principales conclusions de la phase diagnostique, l'état et les défis concernant les thèmes prioritaires (planification, socio-économie, risques, pollution, etc.). En outre, l'atelier participatif Climagine permet aux participants de traduire collectivement lesdits thèmes en indicateurs de durabilité afin de mesurer et de suivre les progrès réalisés et les défis relatifs à ces thèmes.

L'atelier s'appuie sur les résultats du premier atelier de lancement du SRL TTA qui a eu lieu le 16 mars 2022 à Tanger, et fait suite au deuxième atelier du diagnostic qui a eu lieu le 29 septembre 2022 à Tanger. Lors du premier atelier, les différentes parties prenantes ont été initiées au processus de développement du SRL TTA pour les prochaines années. Elles ont apporté leurs contributions sur les dimensions et les défis clés de la durabilité qui devraient informer le SRL à travers l'atelier Climagine, en se basant sur leurs visions d'une région TTA durable à l'avenir. Au cours du deuxième atelier, le

statut, les pressions et les menaces dans la région TTA ont été présentés, comme un préalable à la préparation du SRL TTA. Le présent rapport résume le processus et les principaux résultats de l'atelier 3 de co-construction du SRL TTA tenu le 8 mars 2023 à Tanger. L'ordre du jour détaillé de l'atelier figure à l'Annexe I et la liste des parties prenantes présentes à l'Annexe II.

La première journée de l'atelier a accueilli 71 participants dont 68 parties prenantes locales, régionales et nationales et 3 partenaires internationaux, répartis en 52 hommes et 19 femmes. La deuxième journée, qui a consisté en une réunion de coordination, a regroupé 24 parties prenantes dont 9 femmes et 15 hommes.

L'atelier avait pour objectifs de :

- Présenter et discuter les conclusions principales des analyses diagnostiques et les indicateurs thématiques - comme un apport pour l'atelier participatif Climagine ;
- Soutenir le processus de réflexion sur les indicateurs de durabilité à travers le troisième atelier participatif de prospective Climagine ;
- Consulter les parties prenantes pour aider à identifier les lignes d'action concrètes des étapes suivantes du SRL.

2. Déroulé de l'atelier de co-construction du SRL TTA

a. Session d'ouverture de l'atelier

Monsieur Mohammed Amrani, Chef du Service de l'Observatoire Régional de l'Environnement et du Développement Durable de la Direction Régionale de l'Environnement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, a ouvert l'atelier par un mot d'ouverture en adressant des remerciements aux participants membres du Comité Régional de la Gestion Intégrée du Littoral (CRGIL) de la RTTA et des membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour leur présence. Il a fait rappeler par la suite l'engagement du Maroc dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), à travers le processus d'élaboration du Schéma Régional du Littoral de la Région de Tanger Tétouan Al Hoceima régi par les textes d'application de la loi relative au littoral N°81-12. Il a ajouté qu'en renforçant les obligations énoncées dans la Convention de Barcelone et ceux de ladite loi, le Maroc s'efforce de protéger l'écosystème marin et côtier et de favoriser le développement durable de ses zones côtières.

Par la suite, il a rappelé l'objectif général de cet atelier qui a consisté en la présentation des rapports sur « les analyses diagnostiques » de la Zone d'étude concernant les risques côtiers, le développement spatial et dynamique territorial et la société équitable et l'économie verte et bleue, et ce en parallèle d'une séance de Climagine consacrée à une réflexion sur les indicateurs de durabilité pour chaque secteur prioritaire antérieurement identifié pour le SRL.

Après, il a invité les participants à se présenter.



Messieurs Ante Ivcevic, Chargé de programme de CAR/PAP et Michaël Karner, Chargé de projets, Plan Bleu/CAR, ont ensuite souhaité la bienvenue aux participants.

b. Résumé des présentations SRL TTA

M. Ivcevic a présenté le MedProgramme et ses trois sous-projets qui concernent la région TTA tout en soulignant le processus d'élaboration du SRL et le planning de sa réalisation. Le processus de préparation du SRL est basé sur 5 étapes : initiation, analyse des trajectoires, co-construction d'une vision, planification stratégique et concrétisation de la vision commune. Lesdites étapes sont interconnectées et ne peuvent être développées séparément. Il a également présenté certains résultats des questionnaires renseignés par les participants à la fin du deuxième atelier et a utilisé le « mentimeter » portant sur l'avis des participants sur les plus grands défis de la GIZC dans la région.



Ensuite, les experts SRL du CAR/PAP ont présenté, brièvement, les résultats et conclusions des analyses diagnostiques préalables à l'élaboration du SRL TTA. Il s'agit des trois diagnostics thématiques suivants: le développement spatial et la dynamique territoriale par M. Majid Mansour, les questions socio-économiques par M. Hicham Bouziane et les risques par Mme Maria Snoussi.

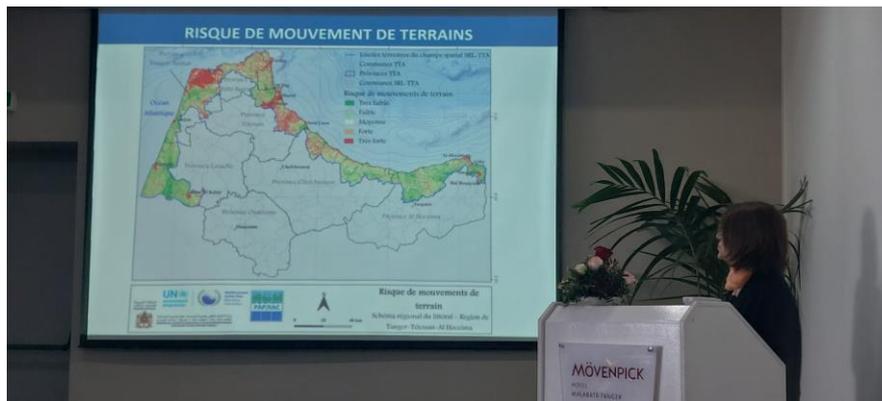
Le premier exposé a concerné la thématique du développement spatial et dynamique en traitant les interconnexions du SRL TTA avec les documents d'urbanisme existants ; ce qui permettrait un développement du littoral dans un cadre urbain durable. Pour évaluer le degré de réalisation de ce projet, des indicateurs de durabilité en relation avec le littoral et l'urbanisme ont été présentés.



La présentation des résultats du diagnostic socio-économique a porté, en premier lieu, sur les atouts du littoral de la région TTA au niveau socio-économique. Par la suite, il a signalé que pour dégager l'état du littoral TTA sur le plan socio-économique et environnemental ainsi que les actions entreprises permettant d'analyser leurs degrés de cohérence avec l'ensemble des enjeux, l'approche DPSIR (Drivers-Pressions-State-Impact-Responses) a été adoptée. Cette approche, qui décrit les interactions entre la société et l'environnement dans un cadre causal, a été appliquée aux secteurs prioritaires relevés dans le cadre du SRL TTA, à savoir : l'industrie, l'agriculture, la pêche maritime et aquaculture, le tourisme, l'artisanat, l'énergie, l'habitat et urbanisation et le transport et infrastructure portuaire. A l'issue de ce diagnostic, des indicateurs relatifs au volet socio-économique ont été définis.



Pour la présentation des résultats du diagnostic sur les risques : l'analyse a fourni une base de connaissances sur les risques côtiers (naturels et anthropiques) auxquels la zone du SRL TTA est confrontée. Elle a révélé que cette zone est particulièrement exposée en raison, d'une part, de sa morphologie, de son contexte géodynamique et de l'irrégularité de ses caractéristiques climatiques, et d'autre part, du fait de son développement rapide qui a généré des pollutions et des nuisances. La combinaison de tous les facteurs déterminants des risques, à travers des analyses multicritères, a permis de faire ressortir les hot spots et zones sensibles en matière de pollution tellurique, de pollution accidentelle maritime, de risques côtiers liés aux changements climatiques, de risque d'inondations, de sécheresse, de mouvements de terrains, et de risque sismique. Les cartes de risques générées, en utilisant une plateforme SIG, peuvent aider les gestionnaires à identifier les zones prioritaires à protéger ou à réhabiliter. Les résultats ont également permis d'identifier une batterie d'indicateurs de durabilité.



c. Session Q&A entre l'audience et les experts SRL sur les conclusions du diagnostic

Une séance de questions / réponses a été tenue pour recueillir les diverses remarques et questions émanant de l'audience qui a accumulé des expériences professionnelles différentes. Ainsi, plusieurs interventions ont été suscitées et ont porté sur :

- la nécessité d'adopter une approche intégrée (telle la démarche GIZC) au lieu d'une approche sectorielle. Cette intervention a souligné la consistance du premier rôle du diagnostic, qui devrait donner une image de la région TTA à un instant « t » pour se rendre compte des facteurs qui agissent sur le développement de la région concernée. Les experts ont clarifié qu'il s'agissait plus d'une approche thématique qu'une approche sectorielle, et que le processus d'intégration venait plus en aval du processus d'élaboration du SRL TTA, et non au stade actuel, et ce dans l'optique de dégager une vision consensuelle et de faire un atlas avec les cartes prospectives. Un deuxième rôle relevé du diagnostic était de permettre la visualisation des données collectées par ce diagnostic au niveau de cartes SIG pour comprendre les grands enjeux de la région TTA, et de chercher comment résoudre les conflits entre ses différents secteurs. En suivant ce raisonnement, les conclusions issues du diagnostic doivent être claires pour pouvoir tirer des objectifs stratégiques atteignables.



- Avoir recours à des données locales et récentes. Cette remarque fait référence à l'exemple de l'usage des données de la FAO datant de cinq ans, malgré la disponibilité de données récentes spécifiques au Maroc. En réponse à cette remarque, il a été souligné le manque des données.

- Actualiser les données relatives aux stations de traitement des eaux usées (STEP) pour inclure les nouvelles stations créées et ajouter des publications et données récentes relatives aux macrodéchets plastiques. Les experts ont précisé que les données en question étaient extraites de rapports officiels de 2022. Une autre remarque a porté sur la prise en compte du Plan d'Urgence ; les experts ont répondu qu'il en est fait référence à la page 42 du Rapport. En outre, il a été signalé que les cartes de vulnérabilité présentées dans le rapport relatif au diagnostic des risques, étaient jugées non représentatives. Ceci a été soutenu par l'argument que le transit des bateaux se faisait en milieu marin et non en milieu terrestre. Les décideurs sont estimés accorder la priorité à la faune et la flore, et non aux ports comme le prétend le rapport. Il a été expliqué par l'experte, que les ports sont décrétés sensibles à la pollution accidentelle dans le rapport du PUN, et qu'ils méritaient l'importance signalée au niveau du rapport.

- Consolider les données des trois rapports du diagnostic, puisque le SRL TTA est un document destiné au territoire et qu'il est nécessaire d'opter pour une analyse territoriale globale au lieu de fragmenter le territoire de la région en des sous-parties. Il a été aussi indiqué qu'il fallait identifier les éléments à protéger, à conserver et à aménager. Aussi, il a été proposé de procéder à une dynamisation qui permettra de visualiser le schéma tendanciel du territoire, vu que le SRL TTA est un document prospectif. Une autre remarque a porté sur la nécessité de supprimer la référence aux documents caducs (comme le SNAT et le SDAU de Larache et Ksar el Kebir). Un autre élément suscité concerne la prise en compte des fonctionnalités vu la non similitude des problèmes et opportunités au niveau de tout le territoire.

- Puiser davantage les cartes d'aptitude à l'urbanisation ; les experts ont clarifié, à ce niveau, qu'en raison de l'étendue de la zone du SRL TTA, l'échelle n'est pas homogène avec celle des cartes

d'aptitude consultées, celles-ci sont plus à l'échelle de sous-territoires (provinces et préfectures) et ne couvrent pas la totalité de la Région TTA. Par ailleurs, il a été signalé que l'approche d'analyse adoptée n'a pas abordé d'une manière égale les différents territoires de la région ; pour le cas de la Province de Larache, il fallait prendre en considération l'importance du port, les dunes et plages, les huileries, les barrages et actualiser les données relatives, notamment, à l'assainissement liquide et aux centres ruraux. D'autres points, jugés aussi importants, devraient être inclus ; il s'agit de l'érosion marine (due en partie à l'extraction du sable), la pollution tellurique (vu la vocation agricole de la province) et les risques d'inondation.

- Opter pour une vision prospective dans les rapports de diagnostic, en mettant en relief les différents projets structurants en cours et prévus et leur dynamique future, la zone d'activité économique de Fnideq et l'aménagement de Oued Martil en l'occurrence. Il a été soulevé aussi, la nécessité de présenter une analyse critique des documents d'urbanisme (points d'interaction et d'interférence) au lieu de se contenter d'en faire un listing qui est non exhaustif (exemple : le SDAU du Grand Tétouan non listé) et ce, pour faire ressortir des propositions de solutions.

S'agissant des indicateurs de durabilité, il a été noté que certains indicateurs retenus ne permettent pas d'identifier les problématiques ou de proposer des solutions (tel le taux d'urbanisation), d'autres indicateurs devraient être redéfinis pour tenir compte du littoral (comme le taux de réalisation des infrastructures sur le littoral).

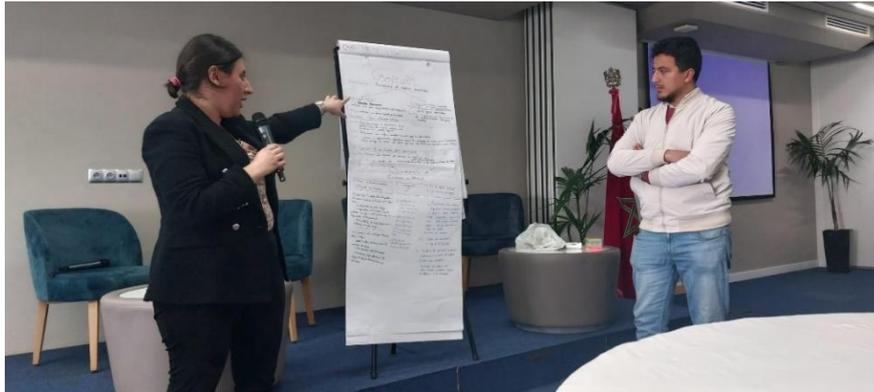
- Ajouter/actualiser certaines statistiques et données de la province d'Al Hoceima, notamment les trois décharges dont deux décharges contrôlées (une opérationnelle à la commune d'Ajdir et une non opérationnelle à la Commune de Targuist), les trois STEP (une station de la ville d'Al Hoceima, une station mutualisée à la Commune de Ait Youssef Ouali et une autre STEP à Targuist), l'extension de la STEP d'Al Hoceima dans le cadre du programme « Manarat Al Motawassit », la mise à niveau de Cala Iris, les sites archéologiques (Kalâa Torres, Arbâat Taourirt, ...), la zone d'activité d'Ait Kamra, etc. Aussi, il a été jugé nécessaire de regrouper les indicateurs relevés dans le cadre des trois diagnostics dans un seul tableau, après leur consolidation, en vue d'éviter les redondances et d'élaborer un mécanisme d'actualisation et de suivi de ces indicateurs. Une autre remarque consistait en l'analyse des relations de rivalité et de synergie entre les divers usages de littoral TTA afin d'en tenir en compte dans l'élaboration du SRL de la région.

d. Atelier participatif Climagine - Tables rondes sur les indicateurs de durabilité

Houssine Nibani (expert Plan Bleu/CAR, Association AGIR) et Michaël Karner ont animé le troisième atelier de concertation Climagine qui soutient le processus d'élaboration du SRL TTA. Sur la base liste des secteurs et défis prioritaires identifiés au cours des deux ateliers précédents, ce troisième atelier a impliqué les parties prenantes dans une réflexion collective sur les indicateurs de durabilité à valider pour chaque secteur prioritaire identifié. Ces indicateurs permettront d'évaluer son état d'avancement au courant des 20 prochaines années.



Ce fut un exercice qui a permis de faire contribuer l'audience au renforcement du travail déjà effectué par les experts concernant l'élaboration d'indicateurs de durabilité et la formulation de mesures prioritaires à mettre en place dans chaque thème. Les travaux de groupes ont porté sur quatre thèmes: le littoral et l'aménagement spatial, la biodiversité et la protection du littoral, la pollution et les risques et l'économie verte et bleue.



Ainsi, un jalon supplémentaire de cet effort prospectif a été franchi ; le Plan Bleu va poursuivre le processus en définissant les valeurs maximales à définir pour chaque indicateur sectoriel « la bande d'équilibre ». Cette bande définit l'intervalle de durabilité de chaque indicateur, et permet de dresser des scénarios d'évolutions futures pour celui-ci, à partir d'une évaluation de son état antérieur et présent. Ainsi, les indicateurs de durabilité peuvent servir à représenter les trajectoires futures potentielles de secteurs clés du SRL et de la bande littorale de TTA.

3. Conclusions et prochaines étapes

La journée s'est terminée par la conclusion et les remerciements de M. Mohammed Amrani de la DRE TTA et des partenaires du CAR/PAP et du Plan Bleu/CAR. Il a été souligné que certaines corrections seront apportées sur la base des commentaires reçus tout en notant que l'analyse diagnostique a permis de détecter les principaux défis et enjeux, ce qui représente un préalable du travail opérationnel et technique des futures étapes. Les prochaines activités immédiates, prévues avant la tenue de l'atelier du juin 2023, sont :

- a.** Préparer et envoyer le rapport de l'atelier de co-construction aux participants ;
- b.** Corriger les rapports de l'analyse diagnostique – à la lumière des remarques émises par les partenaires ;
- c.** Préparer une seule vision de la région TTA, en s'appuyant sur les objectifs stratégiques du PNL ;
- d.** Tenir des réunions thématiques avec les parties prenantes concernées pour procéder à la délimitation de la bande réglementaire du côté terrestre tel que stipulé par la loi sur le littoral ;
- e.** Programmer des réunions dans chaque province et préfecture de la région, afin d'identifier les objectifs opérationnels et stratégiques.

Déroulé de la réunion de concertation du 9 mars 2023 :

La réunion a été consacrée à la présentation des principales étapes d'élaboration du Schéma Régional du Littoral en mettant l'accent sur :

- La formulation du SRL,
- Les approches stratégique et opérationnelle,
- Le découpage réglementaire de la Zone SRL et les articulations avec les documents de l'urbanisme,
- Les Mesures & Portefeuille de projets,
- L'élaboration d'un Atlas cartographique,
- Le Suivi et l'évaluation.

Au cours des discussions et échange avec les participants (Annexe III), il a été convenu ce qui suit :

1. Création d'un comité de pilotage issu du Comité Régional de la Gestion Intégrée du Littoral pour le suivi des travaux du processus d'élaboration du SRL TTA. Ce Comité sera composé des représentants du :
 - Conseil de la Région de Tanger Tétouan Al Hoceima ;
 - Wilaya de la Région de Tanger Tétouan Al Hoceima ;
 - Direction Régionale de l'Environnement de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima ;
 - Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et de l'Architecture ;
 - Direction Régionale de l'Équipement et de l'Eau - Cellule Régionale Portuaire Maritime.
2. Renforcement du volet Gouvernance qui constitue le grand défi dans le processus du SRL notamment, par l'implication et la sensibilisation de la société civile et les décideurs.
3. Organisation des réunions thématiques, avec les entités concernés, pour définir la bande réglementaire du côté terrestre tel que stipulé par la loi sur le littoral.



ANNEXE I - L'ordre du jour de l'atelier

Programme - 08 mars 2023

Heure	Session
08:45 - 09:00	Enregistrement des participant(e)s
09:00 - 09:30	Mots de Bienvenue <ul style="list-style-type: none">● Mohammed Armani, hôte régional : Direction régionale de l'environnement TTA● Ante Ivcevic, Chargé de programme, PAP/CAR● Michaël Karner, Chargé de projets, Plan Bleu/CAR
09:30 - 12:00 <i>Pause café de 10:30-10:45</i>	Atelier de co-construction du SRL TTA (Etape 3) <i>Présentations de:</i> <ul style="list-style-type: none">● Ante Ivcevic – SRL TTA, GIZC et Engagement des Parties Prenantes● Majid Mansour – Conclusions du diagnostic sur le développement spatial et dynamique territoriale● Hicham Bouziane – Conclusions du diagnostic socio-économique● Maria Snoussi – Conclusions du diagnostic sur les risques <i>Discussion</i>
12:45 -14:00	Déjeuner
14:00 - 18:00 <i>Pause café de 16:00-15:30</i>	Atelier de concertation Climagine 3 Bande d'équilibre et mesures prioritaires pour le SRL TTA Facilitateurs Climagine: Houssine Nibani, Association AGIR, Al Hoceima et Michaël Karner, Plan Bleu/CAR
18:00 - 18:15	Conclusions <ul style="list-style-type: none">● Michaël Karner, Plan Bleu/CAR● Ante Ivcevic, CAR/PAP● Mohammed Amrani : Direction régionale de l'environnement TTA

Le 9 mars, la DRE TTA, le CAR/PAP et le Plan Bleu/CAR accueilleront les membres du Comité Régional de la Gestion Intégrée du Littoral pour évaluer l'état d'avancement du SRL et les prochaines étapes du processus.

ANNEXE II - La liste des participants du 8 Mars 2023

Nb	Participant	Institution
1	Yahyaoui Abdelmajed	Préfecture M'Diq-Fnideq
2	El Aissadui Chabu	Commune de M'Diq
3	Salmi Abdelaziz	Commune de M'Diq
4	Stitov Jaouwd	Commune de M'Diq
5	Ouagrar M'bark	CPNN – Tanger
6	Haybout Hajar	MTEDD/DDD
7	Bellaali Hanae	Conseil de la Région TTA
8	Benzrira Soukaina	Université Abdelmalek Essaadi
9	Aitayane Safia	Université Abdelmalek Essaadi
10	Karner Michaël	Plan Bleu/CAR
11	Bouziane Hicham	Expert CAR/PAP
12	Ivcevic Ante	CAR/PAP
13	Siad Aicha	DPCC
14	Hamdaoui Mounia	DDD-DPR
15	Erraroui Hassan	Université Abdelmalek Essaadi
16	Damnati Brahim	Université Abdelmalek Essaadi
17	Haddaoui Hatim	Délégation des Pêches Maritimes Larache
18	Amrani Mohammed	DRE TTA/OREDD
19	Benomar Mostapha	INRH
20	Nibani Houssine	AGIR
21	El Khadiri Said	Province de Chefchaouen
22	El Khou Asmaa	DEGR – Wilaya de Tanger
23	Serraj Najat	OREDD/ DRE TTA
24	REHIF Yousra	Faculté des sciences et techniques de Tanger
25	Younes Baghdidi	Association ABTAL Fnideq
26	Faiki Ahmed	Délégation des Pêches Maritimes de M'Diq
27	Taouil Malika	Délégation de l'Industrie et de Commerce
28	Jahid Asmaa	ANDA
29	Bachiri Samia	Parc National d'Al Hoceima
30	Karim Souhail	Parc National d'Al Hoceima
31	Saddik Mohammed	Service Normalisation/DDD
32	Alahyane Nada	OREDD/DRE TTA
33	Ahmed Chilqui	Commune d'Al Hoceima
34	Irahmoune Omar	Rodpal Al Hoceima
35	Budasdit Abderrachid	Province d'Al Hoceima
36	Hamid Boudiaf	Brigade Environnement, Gendarmerie royale
37	El Sabri Said	DRE TTA, Antenne Al Hoceima
38	El Hassouni Jaouad	DR Artisanat et économie soc. sol.
39	Chambouni Aziz	Agence de développement du Nord
40	Amrani Brahim	DREE CRPM TTA
41	Lahlou Mohamed Nabil	Agence de développement du Nord

42	Sabir Rachid	Province Fahs-Anjra
43	Snoussi Maria	Consultante CAR/PAP
44	Agharroud Kamal	Consultant CAR/PAP
45	Batmi Abdeladim	Direction Générale de la Météorologie
46	Benadek Jassine	Direction régionale de l'agriculture
47	El Hassin Bahousse	IRVAT TTA
48	Tahich Mohammed	Province Fahs-Anjra DUE
49	Sarroukh Naziha	Province Tétouan SEGR
50	Allouch Rajae	Province Tétouan SEGR
51	Ezzaoumi Ayoub	Conseil provincial de Tétouan
52	Izem Azeddine	Délégation provinciale de tourisme Tanger
53	Raduad Najet	Délégation pêche maritime
54	Elhiloli Kaoutar	DRE
55	Ait Laasri Naima	Agence Urbaine Tétouan
56	Kafi Cherrat Fakhita	ONEE Branche Eau
57	Kobaa Baotmine	DRSPS TTA
58	Hmeid Nabil	Province de Larache
59	Lafrem Salah	ONP
60	Rachida Achboun	Conseil Préfectoral M'Diq-Fnideq
61	Abrak Anas	ONEE Branche Eau Tanger
62	Aderghal Sonia	Délégation du Tourisme Tétouan
63	Ajrhaou Jemaa	Agence Urbaine de Tanger
64	Boutaina Sebbah	Inspection régionale d'urbanisme
65	Bahri Seifeddine	FST Tanger
66	Abdeljabbar Zarhouni	Commune Fnideq
67	Chraibi Lotfi	Association AMED
68	Ezzine Hicham	GIS 4DS
69	Melouli Idrissi Mohammed	INRH
70	Haman Khachami	CP Fahs Anjra
71	Majid Mansour	Consultant CAR/PAP

ANNEXE III - La liste des participants du 9 Mars 2023

Nb	Participant	Institution
1	Bouziane Hicham	Consultant CAR/PAP
2	Amrani Mohammed	DRE TTA
3	Budasdit Abderrachid	Province d'Al Hoceima
4	El Khadiri Said	Province de Chefchaouen
5	Serraj Najat	OREDD/ DRE TTA
6	Saddik Mohammed	Service Normalisation/DDD
7	Abrak Anas	ONEE Branche Eau Tanger
8	Ezzadumi Ayoub	Conseil provincial de Tanger
9	Allouch Rajae	Province Tétouan SEGR
10	Sarroukh Naziha	Province Tétouan SEGR
11	Lahlou Mohamed Nabil	Agence de développement du Nord
12	Karner Michaël	Plan Bleu/CAR
13	Ajrhaou Jemaa	Agence Urbaine de Tanger
14	El Sabri Said	DRE TTA, Antenne Al Hoceima
15	Ezzine Hicham	GIS 4DS
16	Snoussi Maria	Consultante CAR/PAP
17	Rachida Achboun	Conseil Préfectoral M'Diq-Fnideq
18	El Khou Asmaa	DEGR – Wilaya de Tanger
19	Minelli Lucilla	GWP-MED
20	Ivcevic Ante	CAR/PAP
21	Melouli Idrissi Mohammed	INRH
22	Mansour Majid	Consultant CAR/PAP
23	Agharroud Kamal	Consultant CAR/PAP
24	Alahyane Nada	DRE TTA